

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2007

PRESENTS : MM. BOYER – CUVILLIER –MERCIER - BRUEZ – WIART – FOULET – CARPENTIER–THUIN

Mmes CACHEUX – BRANCART – COQUART – DEREGNAUCOURT - CATTIAUX

ABSENTE EXCUSEE : MM LEROUGE - LAUDE

### **1) Eclairage public :**

Suite à un entretien avec l'entreprise EITF, chargée de l'entretien de l'éclairage public, le Maire expose que la durée de vie d'une lampe est de 3 ans et que les installations actuelles ont été réalisées en deux tranches : octobre 2003 et mai 2004. Il précise que le remplacement d'une lampe au coup par coup est facturé 110 €. Il dépose sur le bureau deux devis relatifs au remplacement de l'ensemble des lampes, à savoir :

- 1 : Par des lampes de même type : 5 091 € 97 (durée de vie environ 3 ans)
- 2 : Par des lampes économiques sans mercure : 5 462 € 68 (durée de vie environ 4 ans)

Vu l'état actuel de l'éclairage, l'assemblée décide qu'il sera procédé au changement de l'ensemble du parc dès qu'il sera constaté un nombre important de lampes grillées dans un court laps de temps.

### **2) Centre de loisirs sans hébergement :**

- L'assemblée donne un avis favorable à l'organisation d'un CLSH en février 2008.
- Le Maire donne le coût de revient à charge de la Commune par jour/ enfant pour les CLSH de 2006 soit 3 € 65 (15 € 37 hors participations et subventions).

### **3) Divers :**

a) contrats d'assurances :

Les contrats actuels auprès de GROUPAMA arrivant à échéance le 20 décembre 2007 et afin de respecter le code des marchés publics (mise en concurrence) l'assemblée émet un avis favorable à la prolongation desdits contrats pour 1 an.

b) Colis de Noël au personnel communal :

Comme les années précédentes, le Conseil municipal émet un avis favorable à la remise d'un colis à l'occasion des fêtes de Noël à l'ensemble du personnel communal.

c) salle polyvalente :

Avis favorable à la signature d'une convention avec la communauté de communes de Marquion pour l'utilisation de la salle polyvalente par le Relais Assistantes Maternelles à raison de 2 jours par mois, hors vacances scolaires pour les années 2007, 2008 et 2009, moyennant une participation financière de 300 €.

d) Horloge de l'église :

Avis favorable :

- au renouvellement du contrat d'entretien avec la SARL LEPERS et FRERES
- au devis relatif à la remise en état de fonctionnement du système de commande des cadrans pour un montant de 861 € 12

e) Sanitaires de l'école publique Victor Hugo

Le Bureau Véritas à Liévin ayant remis la meilleure offre financière a été retenu pour assurer les missions :

- de coordination « Sécurité-Santé » pour un montant de 1 172 € 50 HT

- de contrôle technique pour un montant de 2 400 € 00 HT

f) informations diverses

- le Maire expose à l'assemblée que l'ANPE lui a fait part du non renouvellement des contrats CAE de Melle Sandrine HUYGHE et de M Dany CARRON au 1<sup>er</sup> janvier 2008 faute de crédits. Toutefois cette situation sera revue dans le courant du mois de janvier ou février.

- le maire informe que l'entreprise Lourdel a commencé la pose du filet de protection au Château d'eau de la Rue de Cambrai.

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire, Jean-Luc BOYER**